


Les anti-TNF alpha

 **Mode d'action :** le TNF alpha est un des médiateurs chimiques identifiés dans le processus inflammatoire. Dans la polyarthrite rhumatoïde (PR), le TNF alpha est produit en excès. On a su développer et produire des anticorps monoclonaux (biomédicaments) qui ciblent ces médiateurs particuliers pour en neutraliser une partie. L'action des anti-TNF alpha est ciblée et efficace.

- ✓ On dispose de **5 médicaments anti-TNF alpha de référence** mais aussi de plusieurs biosimilaires (*anticorps monoclonaux similaires aux biomédicaments de référence qui sont tombés dans le domaine public*) pour traiter la PR.
- ✓ Ils sont habituellement **prescrits en association avec du méthotrexate (MTX)** pour plus d'efficacité. En cas d'intolérance au MTX, ils peuvent être prescrits en monothérapie.
- ✓ Ils sont **utilisés depuis une vingtaine d'années en France**. Leur efficacité mais aussi leurs éventuels effets secondaires sont **bien connus des rhumatologues**, c'est pourquoi ce sont les biomédicaments prescrits en première intention dès lors que le MTX seul (ou un autre traitement conventionnel) ne permet pas le bon contrôle de la PR.
- ✓ Ils agissent sur l'inflammation durablement mais **il faut de 8 à 14 semaines pour qu'ils atteignent leur pleine efficacité**. Des anti-inflammatoires et des antidouleurs sont prescrits en conséquence pour couvrir cette période.

Un bilan, avec des examens spécifiques en fonction du médicament envisagé mais aussi de votre état de santé, est réalisé avant la première prescription afin de vérifier que vous ne présentez pas de contre-indication. À cette occasion, vos vaccins sont mis à jour et votre état dentaire est vérifié.

EN PRATIQUE :

PRESCRIPTION : La prescription initiale des anti-TNF est faite par le rhumatologue, puis le traitement peut être renouvelé par le médecin de ville.

CARTE DE SURVEILLANCE : Une carte de surveillance patient vous sera remise par votre rhumatologue. Elle contient des informations importantes de sécurité d'emploi de votre médicament, et sera à présenter à tout professionnel de santé susceptible de vous prendre en charge.

MODE D'ADMINISTRATION : Le mode d'administration dépend du traitement qui vous a été prescrit.

- Le Remicade® est administré en perfusion, à l'hôpital de jour. Une perfusion dure entre 1 à 2 heures ; l'hôpital vous gardera en général quelques heures supplémentaires après la perfusion, par mesure de sécurité.
- Les autres anti-TNF alpha se présentent sous forme d'injection, avec une seringue ou un stylo pré-remplis, à faire à domicile. Vous pouvez réaliser l'injection vous-même, demander à un proche, ou solliciter l'aide d'un infirmier.
Sortez la seringue ou le stylo du réfrigérateur 30 mn avant l'administration. Pensez à vous laver les mains, à vous désinfecter la peau et à alterner les sites d'injection sur différentes parties du corps ou à décaler de quelques centimètres le point d'injection par rapport au précédent.
- Ne pas recycler ou jeter le stylo pré-rempli dans les ordures ménagères.

INFECTIONS : l'effet immunosuppresseur des traitements peut vous exposer à un risque accru d'infection. Dans certains cas, si vous contractez une infection, il vous faudra suspendre votre traitement. Infections les plus fréquentes : infections respiratoires (bronchites, pneumonies), urinaires (cystites, pyélonéphrite) et cutanées.

INTERACTIONS : Les anti-TNF alpha ne doivent pas être utilisés en association avec l'anakinra et l'abatcept, qui sont d'autres biomédicaments. Ces interactions augmentent le risque d'infections sévères.

Ces informations sont à consulter à titre indicatif ; seul votre rhumatologue est en mesure de répondre à vos questions en fonction de vos besoins.

Sources : www.vidal.fr / <http://cri-net.com/>

Maj déc. 2020

Anti-TNF alpha CIMZIA

Substance active : Certolizumab

Biosimilaires : Il n'y a pas de biosimilaire associé au Certolizumab actuellement.

Date d'autorisation de mise sur le marché (AMM) : 1^{er} octobre 2009

Indications dans les RIC :

- Polyarthrite rhumatoïde
- Spondylarthrite ankylosante
- Rhumatisme psoriasique

Comment dois-je prendre Cimzia®, et à quelle fréquence ?

Le traitement se fait par injection sous-cutanée, en seringue ou stylo, chez vous, toutes les deux semaines. Chaque seringue ou stylo contient une dose de 200 mg.

À l'initiation, une dose de 400 mg est administrée à la semaine 0, 2 et 4 (2 seringues ou 2 stylos de 200 mg). Ensuite, la dose est de 200 mg (1 seringue ou 1 stylo de 200 mg) toutes les 2 semaines. En fonction de la réponse au médicament, votre médecin peut maintenir une dose de 400 mg.

Quels sont les effets indésirables possibles ?

Comme tous les médicaments, Cimzia® peut provoquer des effets indésirables, mais ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde. La plupart des effets indésirables sont légers à modérés. En tout cas, signalez à votre médecin tout signe anormal qui dure plus d'une journée, spécialement si vous avez de la fièvre. Les effets indésirables le plus souvent constatés (moins de 10 % des patients) sont : réaction au point d'injection • infection bactérienne ou virale • maux de tête • nausées • éruption cutanée • fièvre • fatigue.

Attention, liste non exhaustive qui présente les effets indésirables les plus courants. Consultez la notice du traitement pour la liste exhaustive.

Comment dois-je conserver Cimzia® ?

Votre traitement se conserve au réfrigérateur entre +2 et +8°, il ne faut pas le congeler. Les seringues préremplies/stylos préremplis peuvent être conservées à température ambiante (jusqu'à 25°C) sur une seule période de 10 jours au maximum et à l'abri de la lumière. Au terme de cette période, les seringues préremplies doivent être utilisées ou jetées.

Je désire avoir un enfant. Puis-je continuer ce traitement ?

Vous êtes une femme : Vous pouvez continuer à prendre Cimzia® jusqu'à la découverte de votre grossesse. La décision de continuer ou de cesser le traitement une fois enceinte se prendra avec votre rhumatologue. Si nécessaire, Cimzia® peut être utilisé en cours de grossesse.

Si vous avez été traitée par Cimzia® pendant votre grossesse, il est important d'en informer votre pédiatre avant que votre bébé ne reçoive un vaccin. Il ne doit pas recevoir de vaccin vivant, comme le BCG, dans les 5 mois après la dernière administration de Cimzia®.

Vous pouvez allaiter tout en continuant de prendre Cimzia®.

Vous êtes un homme : Vous pouvez continuer à prendre Cimzia® pendant la conception.

Pour en savoir plus : www.lecrat.fr

Et si j'oublie mon traitement ?

Pas d'inquiétude ! En cas d'oubli, réalisez votre injection dès que vous vous en souvenez, puis reprenez le calendrier initialement prévu.

Attention cependant : pour être pleinement efficace, votre traitement doit être pris régulièrement. S'il vous arrive d'oublier de prendre votre traitement ou d'en différer la prise, quelle qu'en soit la raison, informez-en votre rhumatologue. Vous pourrez trouver une solution ensemble.

Je dois me faire opérer. Quelle est la marche à suivre ?

Avertissez les professionnels de santé de votre traitement. Pour une intervention chirurgicale, y compris dentaire, il vous faudra arrêter le traitement 4 à 10 semaines avant.

Ces informations sont à consulter à titre indicatif ; seul votre rhumatologue est en mesure de répondre à vos questions en fonction de vos besoins.

Sources : www.vidal.fr / <http://cri-net.com/>

Maj déc. 2020